



RENCONTRE Quartier Ouest

Mercredi 21 octobre 2020

Espace Benoîte Groult, salle Laïta

ORDRE DU JOUR

- 1-LA VIE CULTURELLE
- 2-L'ECLAIRAGE PUBLIC
- 3 LES MOBILITES DANS LA VILLE
- 4 LES AMENAGEMENTS DANS LA VILLE
- 5 LA VIE DANS LES QUARTIERS
- 6 TRAVAUX FAITS ET A VENIR
- 7- LE PLAN D'ACTIONS EGALITE FEMMES-HOMMES
- 8 QUESTIONS DIVERSES



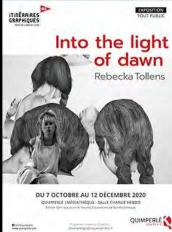


1-LA VIE CULTURELLE

Les points forts de la saison culturelle





































2 - L'ECLAIRAGE PUBLIC



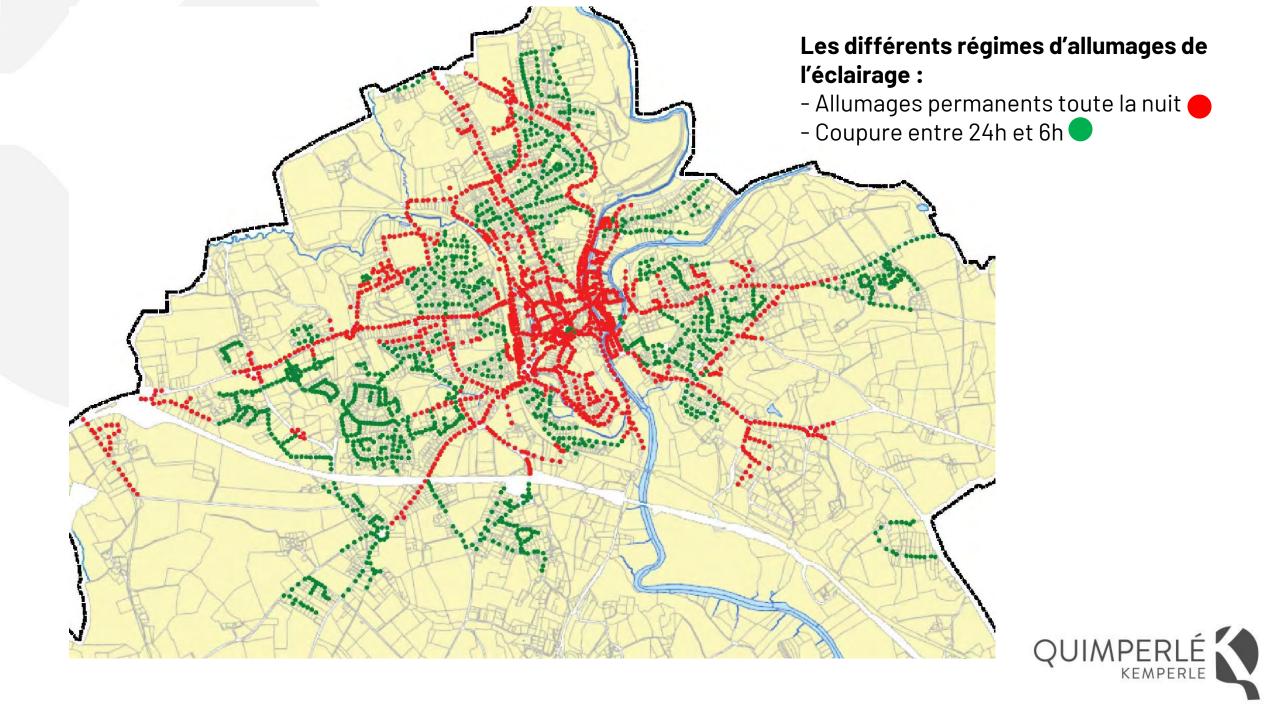
2.1 LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

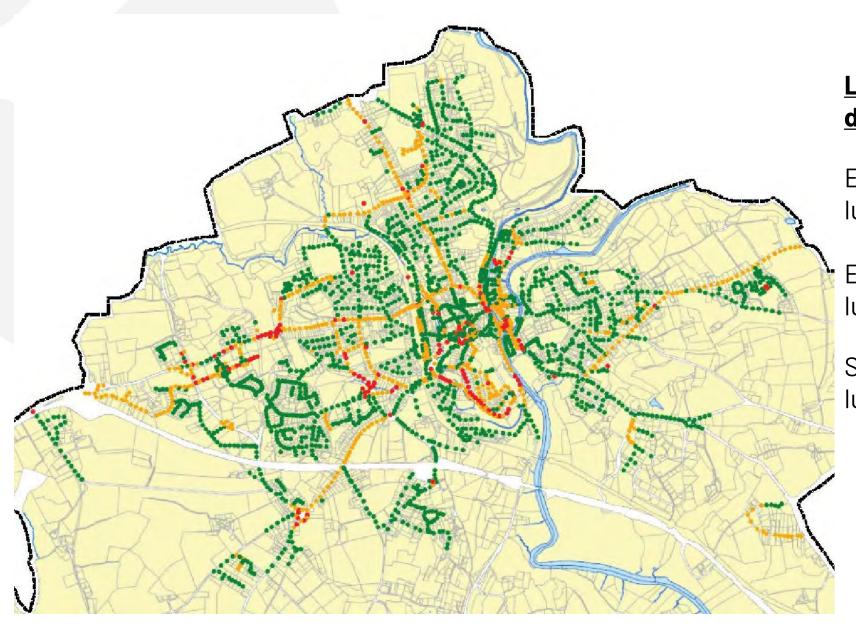
QUIMPERLE

Nombre de luminaires	3054	
Nombres de luminaires LED	630 soit 20 %	
Puissance totale	297 kW	
Longueur totale de voiries éclairées	110.3 km	
Nombre de luminaires par Km	27.8 Lum/km	
Puissance moyenne par KM	2.74 kW/km	
Budget annuel consommations écl. public	160 000 € soit 25% facture énergie commune et 12.8 € par habitant	
Budget modernisation	100 000 €/an	
Nombre d'horloges	97	

REPERES NATIONAUX

Budget moyen écl. public collectivités locales	17 % de la facture globale d'énergie
Consommation par habitant	9.3 € par habitant
Nombre de luminaire par Km	33 Lum/km





<u>La puissance au niveau des</u> <u>divers points lumineux</u>:

Entre 0 et 100 watt/point lumineux

Entre 100 watt et 150 watt/ point lumineux

Supérieur à 150 watt / point lumineux



2.2 LES TRAVAUX RÉALISÉS

• <u>Rue de Quimper</u>: Remplacement de 57 luminaires Sodium Haute Pression par des luminaires LEDS

 Route de Lorient: Remplacement de 50 luminaires Sodium Haute Pression par des luminaires LEDS

Suppression de 70 luminaires à lampes « Ballon Fluo 125W » par des LEDS

• Mise en lumière de la rue de l'Ancien Abattoir - Mise en œuvre d'un cheminement bleu et éclairage en bleu du pigeonnier.



2.3 LES TRAVAUX A VENIR

Suppression des derniers luminaires avec source « Ballon Fluo »
 33 éléments à remplacer en LEDS

 Remplacement des horloges astronomiques existantes par des radiosynchronisées

• Rue de Pont-Aven : Remplacement par des luminaires plus performants et moins énergivores dans une zone éclairée en permanence



2.4 CRÉATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE

- Cette démarche s'inscrit dans une notion d'éclairer juste, d'économies d'énergie et de suppression de la pollution lumineuse. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'éclairage et son rendu à la ville et aux usagers.
- Ce document de référence donne une vision claire du service rendu par l'éclairage de façon générale :
 - Éclairage public
 - Mise en valeur du patrimoine bâti et végétal
 - Animation de l'espace public





3 - LES MOBILITÉS DANS LA VILLE

Mise en œuvre d'une zone 30 cohérente en hyper centre



CONTEXTE ET DEFINITION

LA MISE EN APPLICATION DE LA ZONE 30 EST LA PREMIERE PHASE OPERATIONNELLE DECOULANT DU PLAN LOCAL DE DEPLACEMENT APPROUVE EN CONSEIL MUNICIPAL EN 2019

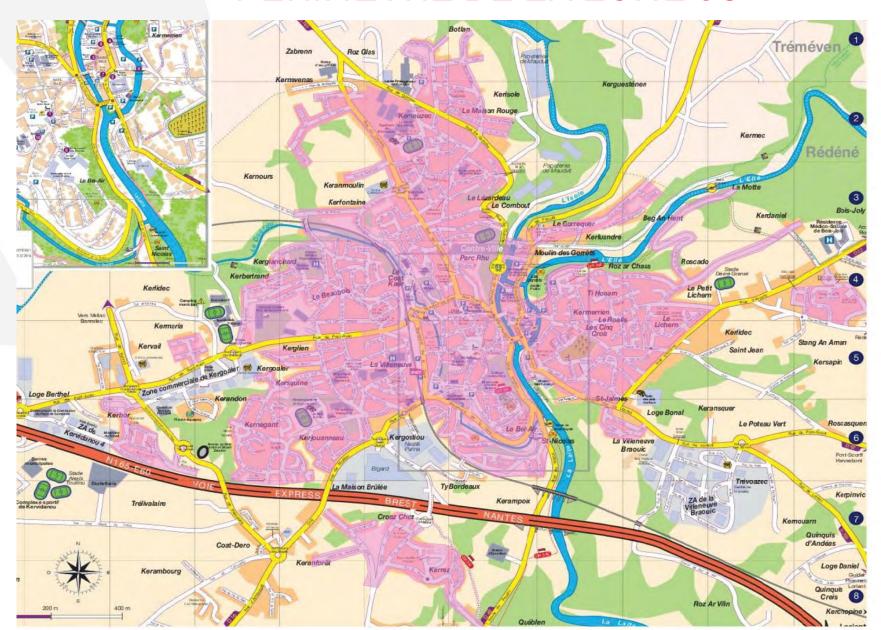
Définition de la zone 30

■ Article R110-2 du code de la route:

section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes et les conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable

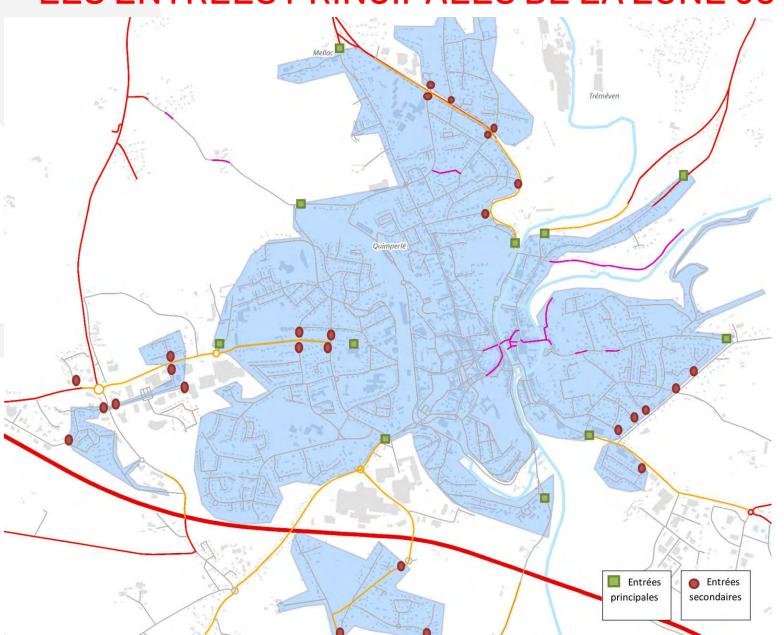


PÉRIMETRE DE LA ZONE 30





LES ENTRÉES PRINCIPALES DE LA ZONE 30





LES TOTEMS

En entrées et sorties principales de la zone 30

TOTEM entrées/sorties principales zone 30



2000 mm

1240 mm



taille zone 30 : 500x650 mm (taille réglementaire «petite»)

COHÉRENCE AVEC L'EXISTANT

Le totem installé près du stade





MP le 30/06/2020



ETUDES COMPLÉMENTAIRES A LA MISE EN ŒUVRE DU PLD

- ETUDE POUR LA CREATION D'UN SCHEMA CYCLABLE OPERATIONNEL
- ETUDE POUR LA GESTION DES POIDS LOURDS ET DES LIVRAISONS
- ETUDE SUR LA GESTION DU STATIONNEMENT EN HYPER CENTRE

CHAQUE ETUDE FERA L'OBJET DE PHASES DE CONCERTATION





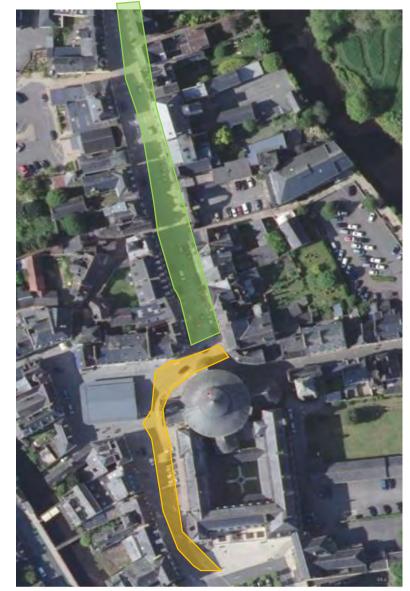
4-LES AMÉNAGEMENTS EN VILLE



4.1 ETUDE DE LA BASSE-VILLE

- Rénovation des rues de la Paix,
 Brémond d'Ars
- Mi-janvier : intervention rue de la Paix (3 semaines) puis carrefour avec la rue Ellé (1 semaine)
- Mi-février : intervention sur la rue Brémond d'Ars (7-8 semaines)

 Opération de renouvellement urbain Place Hervo



PHASE 1 RUE DE LA PAIX

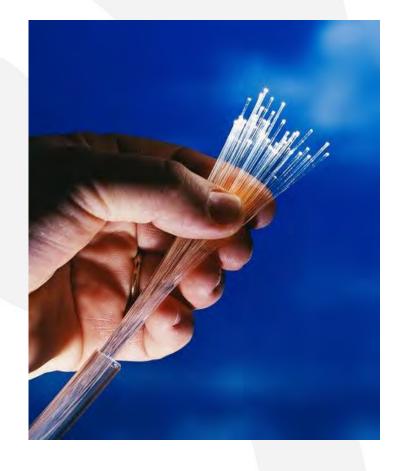
4 semaines

PHASE 2 RUE BREMOND D'ARS

8 semaines



4.2 LA FIBRE OPTIQUE



CALENDRIER PREVISIONNEL

(Proposé par MEGALIS BRETAGNE)

- 2020 : Déploiement en cours pose d'appuis aériens
- Novembre 2020 : Début de la commercialisation
- Juillet 2021 : Date prévisionnelle de fin de déploiement sur Quimperlé







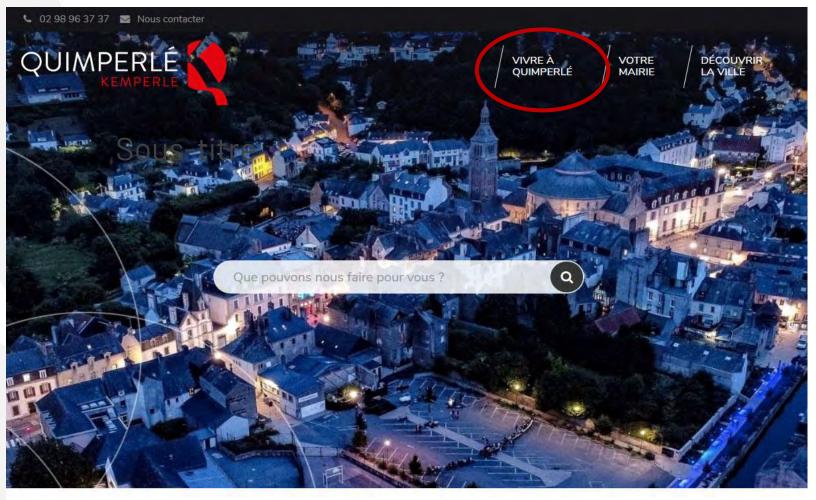
5-LA VIE DANS LES QUARTIERS

Informations pratiques



www.quimperle.bzh

Navigation par le menu









VIVRE À QUIMPERLÉ VOTRE MAIRIE DÉCOUVRIR LA VILLE

Vivre à Quimperlé

FERMER X

ENFANCE EDUCATION JEUNESSE

L'accueil des tout-petits Etablissements scolaires Inscriptions scolaires Restauration scolaire Accueil périscolaire L'escale – espace jeunes Centre de loisirs – ALSH Organismes et liens utiles

SANTÉ SOLIDARITÉS

CCAS

Service d'aide à domicile Centre hospitalier Défibrillateurs

CULTURE ET PATRIMOINE

Expositions temporaires
Programmation culturelle
La médiathèque
Le cinéma
Le conservatoire musique et danse
La collection municipale
Les archives municipales

SPORTS

Le sport à Quimperlé Randonnée Équipements sportifs La piscine

ESPACE ASSO

Rechercher une association
Organiser une manifestation
Démarches administratives
Communiquer sur un évènement
Demande de matériels et de véhicules
Demande de salles
Subventions

HABITAT URBANISME

Habitat Plan local d'urbanisme (PLU) Démarches d'urbanisme

CADRE DE VIE

Eau potable – Assainissement Déchetterie La collecte des déchets Propreté urbaine

SÉCURITÉ

Police municipale Opération Tranquilité Vacances (OTV) Gendarmerie Pompiers

VIE DES QUARTIERS

Les réunions de Quartiers Vos délégués de Quartiers Règles de bon voisinage Vos espaces de convivialité

DÉPLACEMENTS

TBK – Transport en commun Covoiturage Vélos électriques – aide à l'achat Stationnement Zones bleues La zone 30 Le Plan Local de Déplacement

INONDATIONS

Le risque inondation S'informer Consignes de sécurité Contacts et numéros d'urgence





VIVRE À QUIMPERLÉ VOTRE MAIRIE DÉCOUVRIR LA VILLE

Accueil > Vivre à Quimperlé > Vie des quartiers

Vie des quartiers



Les réunions de Quartiers



Vos espaces de convivialité

Plan de découpage des quartiers Accès aux comptes rendus



Vos délégués de Quartiers



Règles de bon voisinage

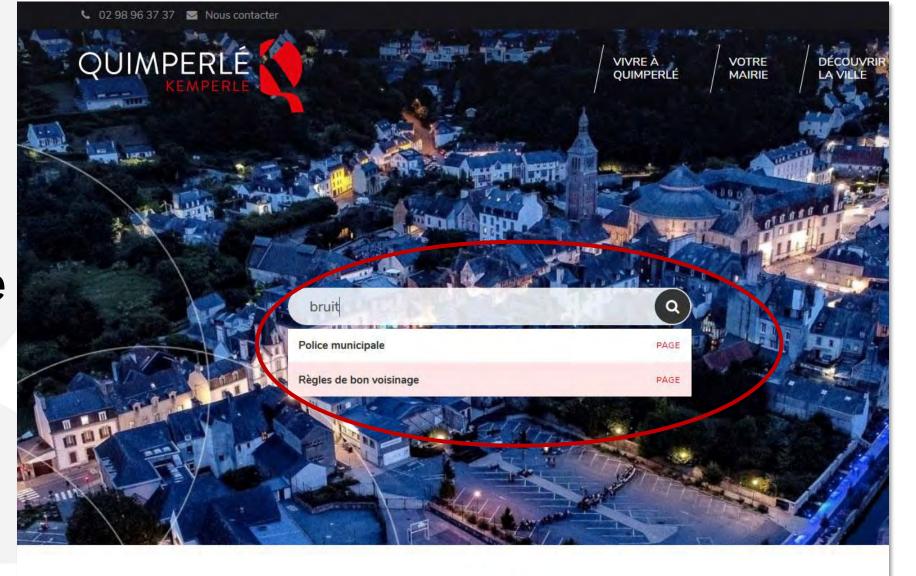
Vos référent.e.s

Feux de jardin, bruits, entretien des parcelles....

Carte des espaces de convivialité



Navigation par la barre de recherche



ACCÈS DIRECTS





6-TRAVAUX REALISES ET A VENIR



6.1 TRAVAUX REALISES

• Réaménagement de voirie rue de Trélivalaire entre le giratoire du Coat-Déro et le giratoire carrefour rue Gasnier de Fresnes.

• Reprise conduite d'eau potable rue de Cornouaille

Réaménagement de parking rue des Tamaris

• Reprise revêtement rue de Kernégant



6.2 TRAVAUX À VENIR

• Réaménagement de voirie rue de Trélivalaire entre le giratoire rue Gasnier de Fresnes et Tian Anmen.

Reprise accotement Kerjacques

• Aménagement de sécurité rue de Kervail

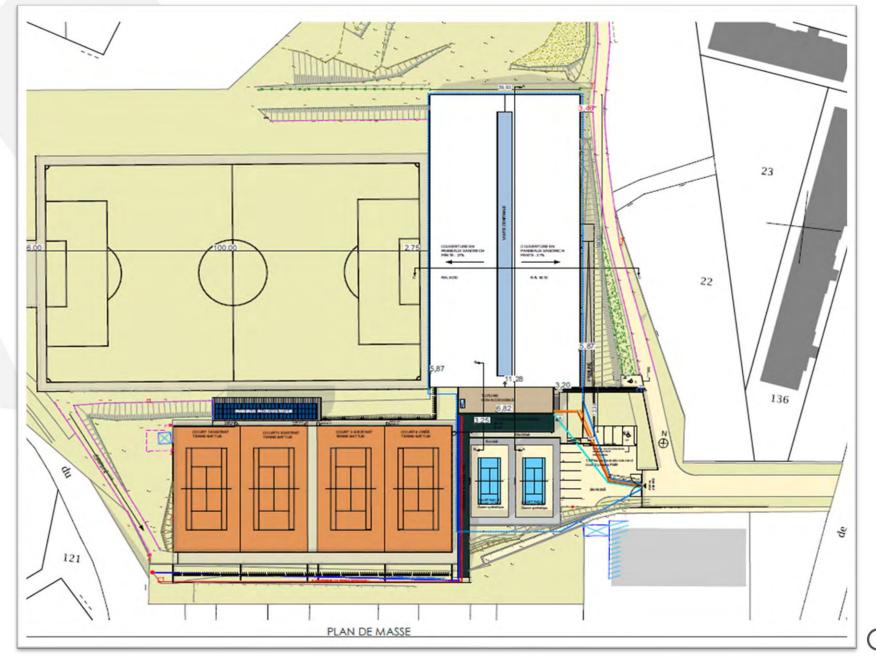


• Rénovation / extension du complexe tennistique de Kerbertrand Début des travaux : Avril 2021



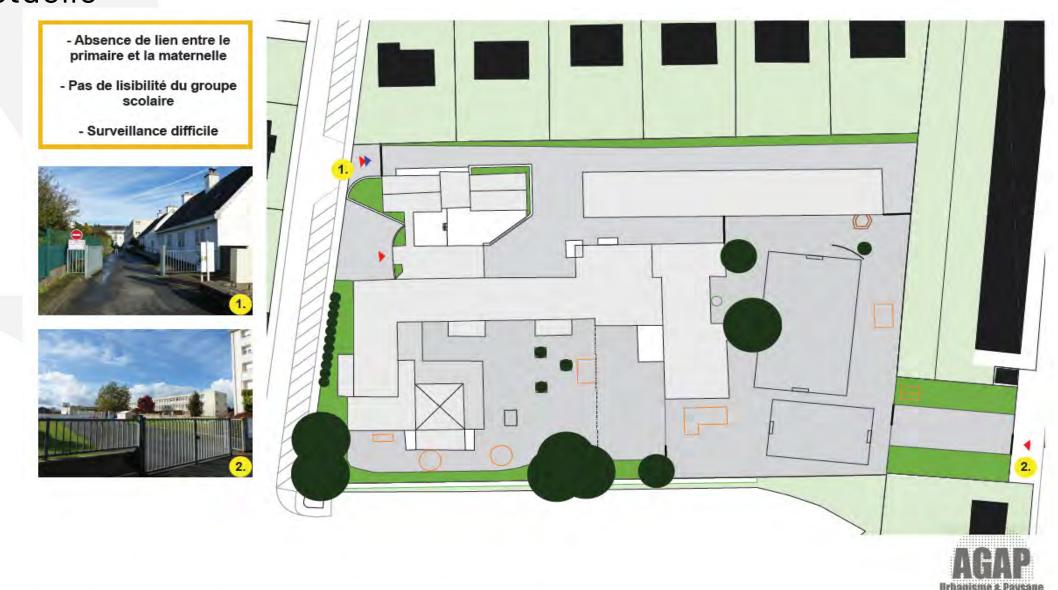








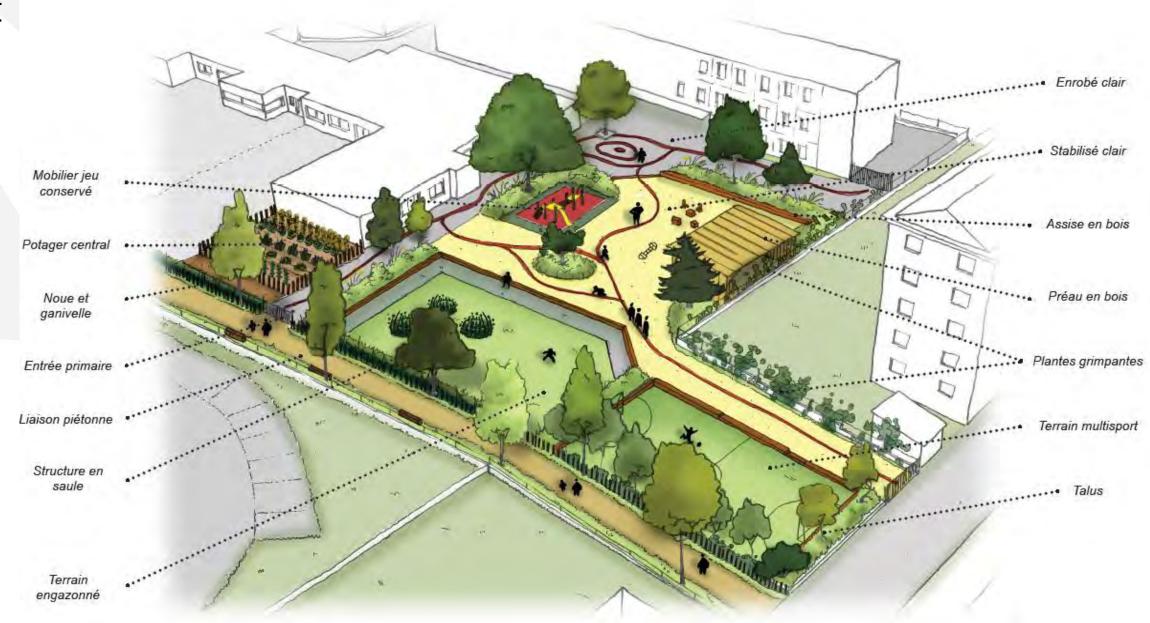
• Réaménagement de la cour du groupe scolaire de Kersquine Situation actuelle



Projet



Projet





7 - LE PLAN D'ACTIONS EGALITE FEMMES-HOMMES

Signature de la charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, **le 8 mars 2018**

Plan d'actions triennal 2020-2022, voté au conseil municipal du 3 octobre 2019



PROJET DE MARCHE EXPLORATOIRE

- → projet d'une marche exploratoire dans un quartier de la Ville (à définir) lors de l'édition 2021 de Sous les Paupières des Femmes
- Une démarche collective de réflexion et de dialogue, entres femmes de tous âges.
- Diagnostic en marchant pour identifier :
- Les problèmes liés à l'aménagement urbain (accessibilité, mobiliers urbains inadaptés...)
- Les raisons et lieux pouvant provoquer un sentiment d'insécurité (défaut d'éclairage, lieux dégradés, buissons trop imposants, mobiliers urbains inadaptés.....

Les marches exploratoires permettent aux femmes de mieux s'approprier l'espace public, de le connaître et de proposer des transformations.

- Marche encadrée et guidée par un.e animateur.trice
- Elaboration du **diagnostic et des solutions** envisageables



8 - QUESTIONS DIVERSES

